



Lettre d'information

ENGLEFONTAINE

**En Bref ...****Actualités***Covid-19***Services***Accueil Mairie**Accueil Poste***Ecole***Garderie**Devoirs faits**Cantine**Travaux***Vie de la
Commune***Santé**Commerces**Entreprises**Salles des fêtes**Festivités*

Mot du Maire

Chers Englefontainoises et Englefontainois,

Les élections municipales du 15 mars dernier se sont déroulées dans des circonstances exceptionnelles. C'est avec une très grande émotion que j'ai pris depuis le 23 mai la fonction de Maire de notre village. Ce résultat nous ravit et nous donne de très grandes responsabilités.

Merci à toutes celles et ceux qui ont oeuvré pour mieux nous faire connaître, qui ont cru en nous, qui nous ont adressé des témoignages de sympathie et d'encouragements pendant ces élections .

L'équipe municipale et moi même n'oublierons pas pour autant tous ceux qui ont fait un autre choix. Nous serons les élus de toutes et tous, dans un esprit de respect, d'écoute et de tolérance.

Je remercie les électeurs, qui nous ont témoigné, par leur vote, leur confiance en notre équipe « Réinventons notre village », donc avançons ensemble.

Je profite de cette première communication, pour remercier l'ensemble du personnel communal. Il n'est pas toujours facile de s'habituer à la nouvelle organisation mais c'est aujourd'hui chose faite. Chacun a su trouver sa place et remplir ses fonctions pleinement.

Je tenais à vous informer que je suis à l'écoute des problématiques de chacun, c'est pourquoi je souhaite mettre en place très prochainement des permanences. Mais dès aujourd'hui, si vous rencontrez des difficultés, vous pouvez vous rendre en Mairie, où le personnel administratif ou un élu prendra le temps de vous aider dans vos démarches.

Sandra Pluchart

ACTUALITÉ

La Covid-19

Le Préfet prend un arrêté de port obligatoire du masque dans toutes les communes du Nord.

Pour notre commune les espaces concernés sont:

- dans un périmètre de 50 mètres autour des entrées et sorties de l'école, 15 minutes avant et après l'ouverture et la fermeture de l'établissement.
- les espaces verts (parcs, jardins et espaces aménagés en bord de cours d'eau).

SERVICES

La Mairie

Les horaires d'accueil de la mairie ont évolué.

Désormais, la mairie est ouverte au public du lundi au jeudi de 8H à 12H et de 14H à 18H et le vendredi jusque 16H.

Les élus vous reçoivent du lundi au vendredi de 17H à 19H et le samedi matin de 10H à 12H, Madame le Maire de 17H à 18H le Mercredi.

La poste

Afin de mieux répondre à vos besoins

La Poste revoit ses horaires : du lundi au jeudi de 9H à 12H et de 14H à 17H et le vendredi de 9H à 12H.

Les Agents

Nous avons recruté un agent en « Parcours Emploi Compétences » pour une durée d'un an, afin de renforcer l'équipe des services techniques. Bienvenue à Guillaume !

ACTIONS MUNICIPALES

Le Nettoyage



*Chaque habitant doit maintenir son trottoir, son ossé, et/ou caniveau en bon état de propreté, sur toute la longueur de son habitation
Règlement sanitaire départemental (art.32)

Comme vous avez pu le constater les agents municipaux, accompagnés d'une société privée ont nettoyé nos trottoirs et caniveaux. La nature reprenant rapidement ses droits, il est important de veiller à l'entretien de votre devanture pour que nos rues restent propres.

Les travaux de voirie

Suite aux travaux d'assainissement, rue des Tuileries

Le Département du Nord rénove le tapis d'enrobé suite au travaux d'assainissement de Noréade. La commune profite de ces travaux pour programmer une réfection des trottoirs. Pour cette opération la collectivité bénéficie d'une subvention départementale.

Rue de la République

À la suite des travaux du Département, la commune a programmé une réfection de trottoirs sur une portion de la rue. La collectivité a sollicité une subvention départementale au titre de l'AAT.

L'Église

Le personnel communal, épaulé par quelques bénévoles, a entrepris des travaux de nettoyage et de réfection à l'église (éclairage, porte et peinture).

L'Éclairage

Afin de participer à l'effort de réduction de CO2 et d'économie d'énergie, l'éclairage public est éteint de minuit à 5 h du matin sur toute la commune.

ÉCOLE

Afin de répondre aux besoins des parents, des modifications ont été apportées à l'offre de garde périscolaire .

La garderie

Désormais la garderie accueille les enfants le matin à partir de 7h et le soir jusque 18h30. La tarification est maintenant établie à 0,50€ la demie-heure.

L'aide aux devoirs

Cette prestation est également proposée, les lundis et jeudis de 16h30 à 17h30, au tarif de 2€ la séance . Inscription en mairie.

Les régies

Depuis la rentrée, la régie périscolaire (cantine, garderie et aides au devoirs) évolue. Les réservations et les paiements se font en mairie auprès de Mesdames Stéphanie Franquart et de Françoise Biziaux. Pour toutes questions n'hésitez pas à nous contacter par téléphone ou Email dédié : periscolaire@englefontaine.fr

Les travaux

Cet été, des travaux de rénovation ont été réalisés : deux classes, le dortoir, la bibliothèque, ainsi que le préau ont été remis en peinture. La toiture de ce dernier a été réparée.

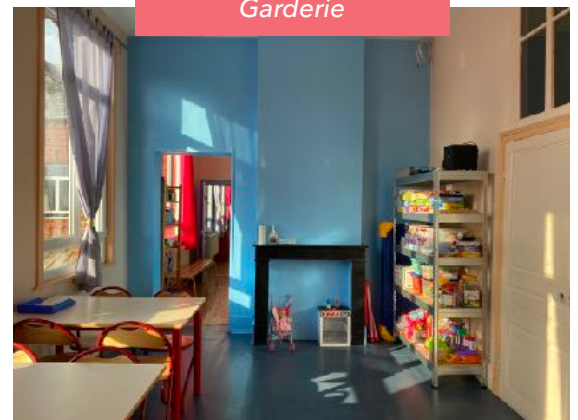
Classe de Mme Pottier



Classe de Mme Dubois



Garderie



Bibliothèque



VIE DE LA COMMUNE

Salles communales

De nouvelles règles et de nouveaux tarifs pour la location des salles communales

Tarif grande salle des fêtes	
Association englefontainoise	50 €
Englefontainois	200 €
Extérieur	400 €

Tarif salle polyvalente	
Association englefontainoise	50 €
Englefontainois	100 €
Extérieur	200 €

Les tarifs spécifiques au vin d'honneur ne sont plus d'actualité.

Fontaine St Georges

Nouveaux tarifs

Prix annuel de l'accès pompe de la fontaine	
Englefontainois	70 €
Extérieur	200 €

Clé 1ère délivrance : 40€

En cas de perte : 80€

Santé

Les médecins généralistes vous reçoivent désormais au 16 Rue du Maréchal Leclerc dans leurs nouveaux locaux.

Entreprises

Deux nouvelles entreprises se sont installées sur notre commune. Nous souhaitons la réussite à M. Hoesz Théo (espaces verts / contact : 07-64-01-45-08) et à M. Fontaine Fabien (menuiserie/ contact : 07-69-32-27-40) dans leurs projets.

La boulangerie Fiévet modifie ses horaires et vous accueille dorénavant les lundis, mercredis, jeudis, vendredis de 6h30 à 12h30 et de 16h30 à 18h30 ainsi que les samedis et dimanches de 6h30 à 12h30.

Festivités

En raison des incertitudes liées à la covid-19, nous avons pris la décision de repousser le repas des aînés. En concertation avec le Club des Aînés, nous avons proposé d'enrichir le colis de Noël qui sera distribué entre le 19 et le 23 décembre.

La fête des voisins s'invite à Englefontaine. Nous organisons l'événement sur la place Eugène Thomas le 18 septembre à partir de 18h. Nous vous attendons nombreux avec vos voisins, afin de partager ce moment convivial dans le strict respect des règles sanitaires en vigueur (Sous réserve d'une évolution défavorable de la crise sanitaire).

PLUS D'INFORMATIONS

www.englefontaine.fr

Tel : 03-27-27-50-22

Courriel : mairie@englefontaine.fr